

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 06 mars 2025**

**Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL**

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 36  
Absents excusés : 01

Date de convocation : 27/02/2025

**Délibération N° D-2025-0603-11**

Membres présents : 35 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, JABOB Chantal, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Monsieur BURGER Gaston pour voter en son nom.

Madame RAPINAT Fabienne a donné pouvoir à Monsieur WEISS Henri pour voter en son nom.

Madame JULES Adeline a donné pouvoir à VOGEL Justin pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 1/37

Madame DIETRICH Isabelle.

**Objet : Plan Climat Air Energie Territorial**

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que la Communauté de communes du Kochersberg est engagée depuis 2022 dans la démarche d'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), comme l'impose la loi de transition énergétique pour une croissance verte du 18 août 2015 aux établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants.

Programme local de développement durable, ce document stratégique et opérationnel vise, sur la base d'un diagnostic environnemental et énergétique, à mettre en place des actions transversales aux axes climat, air et énergie, dans une démarche partenariale avec les acteurs sociaux, économiques et politiques, particulièrement sur :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables.

Au terme de plus de trois années d'études, de diagnostic et d'évaluation environnementale qui ont associé de nombreux partenaires de notre collectivité, une stratégie territoriale a pu être définie qui fixe les objectifs pour notre territoire.

Le programme d'actions qui a été élaboré par le biais d'ateliers thématiques se décline en cinq axes stratégiques :

1. Faire de nos collectivités des exemples inspirants en matière de transition
2. S'adapter à la crise climatique pour garder une qualité de vie agréable
3. Accompagner nos activités économiques et agricoles vers un développement local soutenable et résilient
4. Faire évoluer nos modes de vie à travers un aménagement sobre et solidaire

5. Permettre aux habitants et aux salariés de se déplacer de façon plus sobre, économe et durable.

Les ateliers thématiques ont permis de faire émerger plusieurs actions par axes stratégiques, soit un total de 37 actions qui doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés par le projet de PCAET.

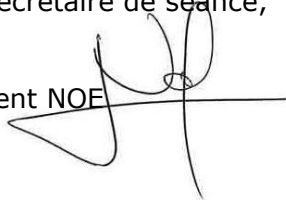
Au terme de cette présentation, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **entérine** la stratégie territoriale et le programme d'actions du PCAET,
- **autorise** le Président à solliciter l'avis de l'autorité environnementale et à lancer dès que possible la consultation publique.

Fait à Truchtersheim, le 11 mars 2025

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

